



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Perspectives et défis pour l'Enseignement catholique

- Colloque FAPEO du 12 février 2011 -



Créer des écoles à Bruxelles ?

1. Quelques conditions : PO, élèves, équipes éducatives, bâtiments.
2. Le modèle économique de l'enseignement libre.
3. Perspectives



1. Quelques conditions

1.1. *Des pouvoirs organisateurs (PO) :*

- **Commune, COCOF, Communauté française, ASBL.**
- **Les premières réponses au défi démographique :**
 - **+ 300 classes à BXL depuis 2001;**
 - **le précédent du Brabant wallon.**
- **« Société civile organisée » et sociologie des quartiers à forte croissance démographique : l'engagement historique de l'Enseignement catholique.**



1.2. Des élèves : les normes de création d'établissement

Fondamental	Secondaire
(BXL : > 500 h / km²	450 élèves
1^e année : 50 élèves	
2^e année : 80 élèves	
3^e année : 110 élèves	
4^e année : 140 élèves	
Financement en « t »	Financement en « t + 1 » APD annoncé



1.3. Des équipes éducatives :

- **L'exode des classes moyennes concerne aussi le personnel de l'enseignement (coût du logement et niveau de vie relatif).**
- **Le plus urgent : des directions d'établissement compétentes, motivées, dotées de l'aide et du soutien requis.**
- **Comment attirer les meilleurs enseignants dans les écoles qui assument les plus grandes difficultés scolaires ?**



1.4. Des bâtiments :

- **Un patrimoine constitué historiquement.**
- **Fonds de garantie (FG) : emprunts garantis à 1,25 %, financement du capital par le PO.**
- **Programme prioritaire de travaux (PPT) : intervention « en cash » partielle et avec des plafonds pour les travaux « prioritaires » (risques d'incendie, conditions d'hébergement et de sécurité compromises, hygiène etc.).**



- **Un projet de décret impose aux PO l'arbitrage entre « travaux prioritaire » (via le PPT) et « extension de capacité » (via le FG) : Absurde ?**



2. Le modèle économique de l'enseignement libre

2.1. Analyse des capacités d'investissement :

Hypothèses :

- **Ecole primaire : de taille moyenne (220 élèves).**
- **Respect des normes physiques et financières établies par la Communauté française.**
- **Recours au fonds de garantie.**
- **Charges d'emprunt portées au maximum admissible (25 % des subventions).**



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

	Situation 1	Situation 2	Situation 3
<i>Taux d'endettement : % des subventions consacrées au remboursement d'emprunt</i>			
Ex ante	25%	12%	0%
Ex post	25%	25%	25%
Montants additionnels / élève affectés au remboursement d'emprunt	0 €	62 €	120 €
Capacité d'emprunt via le Fonds de garantie	0 €	400.000 €	820.000 €
Investissement en % du coût de construction à neuf	0%	13%	27%
Nombre de places créées (estimation)	0 places	30 - 50 places	60 - 80 places



2.2 Structure budgétaire d'une école fondamentale "moyenne"

(% des subventions publiques)

Frais de personnel (ouvriers et employés)	48%
Remboursement des emprunts garantis	11%
Autres dépenses liées à l'infrastructure	19%
Dépenses énergétiques (chauffage, électricité, eau)	15%
Autres équipements (mobilier, bibliothèque, etc)	14%
Services et biens divers (reprographie, téléphonie, service postal, ...)	11%
Matériel didactique (manuels scolaires, fournitures, etc)	7%
Divers (festivités, excursions scolaires, etc)	8%
TOTAL	133%
Déficit (couvert hors subventions)	-33%



3. Conclusions et perspectives

- **La contribution de l'enseignement catholique prendra principalement la forme d'extensions d'écoles existantes.**
- **La volonté - et des possibilités assez nombreuses - existent.**
- **L'obstacle le plus important est le financement.**
- **Bruxelles ne peut pas se payer le luxe d'écoles soumises à une contrainte d'arbitrage entre « travaux prioritaires » et « extensions ».**